



**Message du Conseil communal au Conseil général du 18 septembre 2023**  
**Point 4 de l'ordre du jour**

**Objet : Présentation et adoption des statuts du Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF)**

**1. Introduction**

Adoption de la révision totale des statuts de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye.

Lors de l'assemblée du 16 novembre 2022, les délégués de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye ont approuvé à l'unanimité la révision totale des statuts de cette Association.

Afin de poursuivre la procédure et avant la validation des statuts par l'Autorité cantonale et leur entrée en vigueur, il est nécessaire que les législatifs des communes du district les approuvent.

**2. Contenu de la révision totale**

Cette révision totale contient des modifications nécessaires pour l'harmonisation des statuts avec les nouvelles législations cantonales, notamment en termes de santé, de politique en faveur des seniors et en matière financière. Elle permet également de déterminer la gouvernance de l'Association et de préciser les rôles et missions des nouveaux organes, tels que la Commission financière et la Commission consultative.

La révision totale des statuts est annexée au présent message, ainsi qu'un comparatif des modifications apportées par rapport aux anciens statuts. Une présentation du Réseau santé social de la Broye fribourgeoise sera faite lors de la séance du Conseil général.

**3. Conclusion**

Le Conseil communal propose au Conseil général d'adopter la révision totale des statuts de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye.

Message validé par le Conseil communal le 24 juillet 2023.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand  
Administrateur communal



Albert Pauchard  
Syndic